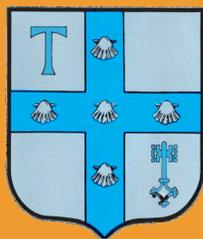


COMMUNE DE PERON



PÉRONNAIS

LE PETIT

No 57

Juillet-Août-Septembre 2010



Voir article jeunesse page 8



CA BOUGE AU STADE BERNARD BLANC

La pause estivale a été très courte pour les membres du comité du Football Sud Ges-sien.

L'association a décidé d'améliorer l'accueil des équipes et du public en programmant plusieurs transformations.

Le local de réception devenant trop petit, le club a décidé de transformer l'aménagement de tout le bâtiment abritant les vestiaires.

Ainsi, un vestiaire et ses douches ont été démontés et le mur de séparation avec le local de réception a été supprimé.

Cela permet de doubler la surface d'une pièce qui sera désormais salle de réception et buvette, avec un bar intérieur et extérieur permettant de voir les matchs dans de meilleures conditions, surtout par temps froid.

Pour compenser la suppression d'un vestiaire, le club s'est porté acquéreur du mobile-home de la commune de Collonges qui n'était plus utilisé depuis la construction de leurs nouveaux vestiaires.

Toutes ces transformations ont été réalisées par les membres du club qui n'auront pas ménagé leurs efforts ni les finances de l'association dans ce chantier impressionnant.



Le Carnet communal

Naissances

MOUTTON Charlotte, née le 19/04/2010.

GINDRE Evan, né le 18/05/2010.

CURCHOD Eugénie, née le 03/06/2010.

BEAUDOUIN-GIRIENS Lily, née le 20/07/2010.

RANDOT Léa, née le 29/07/2010.



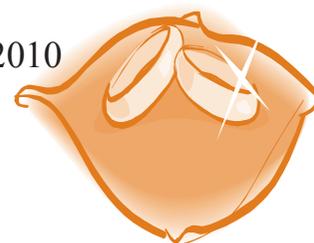
Mariage

Dominique LECLERCQ et Dorothée PENEY-GIRARD, le 5 juin 2010

Jean-François GRECARD et Cathy BLONDEL, le 5 juin 2010

Cédric REYNARD et Lydie RICHARD, le 14 août 2010

Jérôme LOPEZ et Isabelle GABRIEL-ROBEZ, le 28 août 2010



Décès

Claude MUNOZ épouse BLANC, le 27 mai 2010

Julien TAILLEFER, le 21 août 2010

La commission du personnel communal félicite Romain Salomon pour la réussite de son permis poids lourd .

Conciliateur de Justice

Permanence à la salle polyvalente de Collonges de 9h30 à 12h00.

Les rendez-vous doivent être pris par téléphone (04.50.59.61.25) ou visite en Mairie de Collonges.

Pierre THOLAS

Pierre.tholas@wanadoo.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent **l'âge de 16 ans, soit : pour ceux nés en juillet, août, septembre 1994, venir avant le 15 octobre 2010.**

Pour toutes questions relatives au service national,

téléphonez au **03.04.38.36.36**, internet www.defense.gouv.fr.

Dans le dernier « Petit Péronnais », je parlais du perpétuel recommencement des saisons. C'est encore plus vrai (si possible) pour le mois de septembre avec ses diverses rentrées : scolaire, sportive, travail.

Pour la reprise du travail et pour ceux qui ont la chance d'en avoir un, alors que le chômage a augmenté de façon spectaculaire sur la commune, je ne peux que vous souhaiter une bonne reprise, sans crainte pour l'avenir. Pour tous les jeunes qui arrivent sur le marché du travail, j'espère pour eux, qu'on laissera les « séniors » prendre une retraite bien méritée et que, là aussi, un perpétuel recommencement se fasse naturellement.

En ce qui concerne la rentrée scolaire, contrairement à mon pessimisme de juin, l'extension de l'école est terminée, certaines entreprises compensant le laxisme d'autres. Six nouvelles classes et une salle d'évolution ont été inaugurées le 2 septembre par les élèves et leurs instituteurs. La salle d'évolution permettra de soulager la salle Champ Fontaine.

L'école maternelle est maintenant clairement séparée de l'école primaire avec quatre classes, sanitaires, rangements et bureau d'un ou d'une directrice, si l'Education Nationale veut bien créer un poste, ce qui semble mal parti pour l'instant (et ce n'est pas du pessimisme). L'école primaire se compose de huit classes, d'une salle de réunion permettant d'accueillir le Réseau d'Aide Scolaire aux Enfants en Difficulté (RASED) et bien sûr de tous les éléments permettant à une école de fonctionner efficacement. Toutes les classes ne seront pas utilisées en tant que telles, une sera dédiée à la musique et une deuxième sera une salle audio-visuelle. Il est bien évident que ces salles, aux normes des classes traditionnelles, pourront devenir des classes « normales » si le besoin s'en faisait sentir. C'est également vrai pour la salle d'évolution qui peut se transformer, à moindre frais, en deux nouvelles classes. Cet agrandissement permet aussi de voir la Classe d'Intégration Scolaire (CLIS) réintégrer l'école, ce qui, vu son nom était la moindre des choses.

Ce sont donc 248 élèves (voir le détail des classes en pages intérieures) qui ont investis ces nouveaux locaux. Curieusement, alors que le nombre de constructions est au plus bas depuis deux ans, nous avons flirté, tout au long du printemps, avec une nouvelle création de classe. C'est certainement « l'effet collège » qui a vu la plupart des villas ou des appartements en vente être rachetés par des familles avec des enfants.

Le Centre de Loisirs « La Fontaine Enchantée » qui semble avoir atteint sa vitesse de croisière, une moyenne de quarante enfants accueillis tous les jours, restera dans les bungalows à l'arrière de l'école et sera complètement indépendant.

En ce qui concerne la rentrée sportive, le stade Bernard Blanc a vu cet été l'implantation d'un nouveau bungalow, devenu indispensable pour être conforme au règlement de la Fédération Française de Football, depuis l'accession de l'équipe première en « Excellence ». Je remercie le Football Club Sud Gessien qui en a assuré le financement et félicite les membres du club, surtout les dirigeants, qui ont travaillé tout l'été pour arriver à implanter ce bâtiment et transformer les vestiaires pour les rendre plus accueillants. Pour autant la commune n'est pas en reste, puisque nous avons financé la rénovation du terrain d'entraînement ce qui, reconnaissons le, n'était pas un luxe. Souhaitons simplement, qu'au vu des efforts fait par les dirigeants et la municipalité, tous ces jeunes pratiquants nous donnent un bien meilleur exemple que leurs « glorieux » aînés cet été.

Pour cet automne, les travaux de la Vie de l'Etraz doivent commencer avec une première tranche allant du carrefour rue du Mail – Vie de l'Etraz au bout de la place basse. Comme d'habitude, une réunion sera organisée avec les riverains pour présenter le projet, en présence de l'entreprise Colas qui a été retenu pour réaliser les travaux.

Enfin, cet été a vu un changement important dans le personnel du secrétariat communal avec le départ de Mireille Bugnet, partie sous d'autres cieux, secrétaire de la commune depuis 27 ans. Je la remercie vivement de l'excellent travail réalisé toutes ces années et lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle vie. Mireille est remplacée par Mme Valérie Vincent à qui je souhaite la bienvenue au sein du personnel communal.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne rentrée qu'elle soit scolaire, sportive ou travailleuse et vous retrouverai avec plaisir en décembre.

Christian Armand

Conseils Municipaux



Absents excusés : Caretti Brigitte (pouvoir à Gigi Dominique), Grand Corinne, Davis Andrew, Duchamp Lilian (pouvoir à Blanc Dominique), Girod Claude.

Absents : Chappuis Pascale, Marion Mireille, Marchand Yves.

3. DELIBERATIONS

3.1. Convention avec Mr Moine Jean-Pierre pour participation financière aux travaux de stabilisation des berges du Groise sur les parcelles dont il en a la propriété. Le montant de la participation a été fixé à 2500 € (coût total des travaux 52789 € HT).
APPROUVE A L'UNANIMITE

4. POINTS DIVERS

4.1. ECOLE - COLLEGE

4.1.1. Point sur les travaux de l'extension.

Le bâtiment est hors d'eau / hors d'air.

4.2. VOIRIE

4.2.1. Point sur le dossier la Vie de l'Etraz. La CCPG doit préciser si elle fait un réseau séparatif ou si elle garde le réseau en place pour lancer l'appel d'offres.

4.2.2. Les offres pour l'aménagement du carrefour route de Pougny / chemin de la Louye doivent être remises pour le 11 mai.

4.2.3. Une réunion publique sur le déploiement de la fibre optique sur Péron aura lieu le 22 juin à la salle Champ Fontaine.

4.3. BUDGET

4.3.1. Réalisation du Budget

- SPIE : 5417,12 € (électricité extension école)
- Bureau Veritas : 1483,04 € (échéance 5 contrôle technique)
- Drutel Bernard : 1756,58 € (douches vestiaires foot)
- Invernizzi : 7778,85 € (extension école)
- Eiffage : 6216,21 € (enrobés ch. Du Molard)
- Acquisition terrain : 8544 € (parcelle F2538, future maison des sociétés)
- Auto 74 : 4800 € (achat véhicule communale)
- Cabinet archi Strates : 23860,68 € (hono. extension école)
- Favrat : 4324,63 € (charpente extension école)
- Ninet Gavin : 29032,07 € (menuiserie PVC ext. école)
- DDE : 6334,08 € (voie accès collège)
- Colas : 7178,15 € (Vrd rte de la Plaine)
- Famy : 6435,01 € (DGD voie collège)
- Descours et Cabaud : 3023,18 € (matériel voirie)
- Vedif : 657,80 € (tables maison des sociétés)

4.3.2. Réalisation de l'emprunt pour l'extension de l'école : 4 déblocages pour un montant total de 360.000€ sur 1,7 M€.

4.4. MAISON DES SOCIETES

La délibération pour lancer le concours d'architecte sera présentée en juin 2010.

Les travaux sont découpés en une première tranche pour le stockage et une ou deux tranches optionnelles pour les autres besoins.

Le bâtiment se fera en basse consommation pour une estimation

globale de 2 600 000 €.

4.5. CENTRE DE LOISIRS

Seule la commune de Saint Jean de Gonville a accepté de participer au fonctionnement du Centre de Loisirs en fonction des heures de présence des enfants de la commune.

5. COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

5.1. CCPG

5.1.1. Compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 29/04/2010.

5.1.2. Présentation du dossier d'aménagement piscicole sur l'Annaz.

5.1.3. Présentation du rapport d'activité 2009 de l'Agence de Développement Economique .

5.1.4. Compte-rendu de la réunion du Comité de Pilotage du 6 avril 2010 pour le Schéma de Développement Commercial du Pays de Gex .

5.2. SIVOS

5.2.1. Compte-rendu de la réunion du comité syndical du 6/04/2010.

5.2.2. Approbation du compte de gestion 2009, du compte administratif 2009, du Budget primitif 2010, et de la convention fixant le montant de la participation de Thoiry pour le fonctionnement du Gymnase.

5.2.3. L'inauguration du gymnase se fera le 12 juin 2010 en même temps que celle du collège.

6. COMMISSIONS COMMUNALES

6.1. URBANISME

Permis de construire :

- M. CUENAUD Christophe, rue de Bruel Logras, pour transformation d'un bâtiment agricole en appartement – avis favorable.

- M. DECOMBAZ Michel, rte de la Combe Péron, pour construction d'une maison individuelle – avis favorable.

Permis de démolir :

- Ets THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION, rte de Lyon Logras, démolition de bacs métalliques de stockage d'hydrocarbures.

6.2. FORET, AGRICULTURE

Compte rendu de la réunion du 6 avril 2010 concernant la mise en place de la filière bois.

7. COURRIER

7.1.1. Mme Devesa pour la création d'une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne).

7.1.2. M. Elma pour la création d'un « kebab » ambulant près du collège : refus à l'unanimité du Conseil Municipal pour une installation à proximité du collège.

Absents excusés : Duchamp Lilian (pouvoir à Blanc Dominique), Grand Corinne, Boutin Thierry (pouvoir à Armand Christian)

Absents : Chappuis Pascale, Marion Mireille, Marchand Yves.

3. DELIBERATIONS

3.1. APPROBATION DU PROJET DE CHARTE REVISEE DU PARC NATUREL REGIONAL D HAUT JURA

En raison de leurs compétences spécifiques en matière de gestion de l'espace, de développement économique ou d'environnement, les Communautés de communes concernées par la proposition de périmètre sont amenées à approuver le projet de charte révisée. Compte tenu des nouveaux textes en vigueur, si une Communauté de communes n'approuve pas la charte, les Communes membres de cette intercommunalité ne pourront être classées en Parc, même si elles décident d'approuver la charte et d'adhérer au syndicat mixte du Parc.

Résultat du vote à bulletins secrets :

5 bulletins contre
10 bulletins pour

3.2. MARCHE AVEC L'ENTREPRISE COLAS POUR TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DE SECURITE RTE DE POUIGNY-CHEMIN DE LA LOUYE A LOGRAS

Montant de 12667 €.

APPROUVE A L'UNANIMITE

3.3. LANCEMENT DU CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE ET DÉSIGNATION DU JURY DE CONCOURS POUR LA RÉALISATION DE LA FUTURE MAISON DES SOCIÉTÉS.

Par délibération du 2 octobre 2008, le Conseil Municipal a confié à la société NOVADE SAS la réalisation d'une étude de faisabilité pour la construction d'une Maison des Sociétés au lieu-dit « Champ Fontaine ». Ce programme prévoit la construction d'un bâtiment d'une surface de 1.050 m². Le coût prévisionnel des travaux pour l'ensemble du bâtiment est estimé à 2.640.000,00 € HT. Etant précisé que le bâtiment sera conçu pour parvenir au niveau d'exigence thermique fixé par la norme BBC 2005. L'opération sera organisée en 3 tranches de travaux : une Tranche Ferme, représentant une surface utile de 560 m² (salle de judo, local de « musique », bureau et local de stockage du Comité des Fêtes), une première Tranche Conditionnelle, concernant la réalisation des entités communes (espaces d'accueil et de service), une seconde Tranche Conditionnelle, concernant la réalisation des espaces « activités autres » et des locaux de rangement.

La désignation du maître d'œuvre interviendra selon la procédure de concours restreint d'architecture sur esquisse. Après appel public à candidatures (1^{ère} phase), trois candidats seront admis à participer au concours (2^{ème} phase). Le lauréat se verra confier un marché de maîtrise d'œuvre, après avis du jury sur les prestations des candidats et après le choix du pouvoir adjudicateur. Chacun des soumissionnaires non retenus recevra au titre de l'indemnisation de ces prestations une somme fixée à 13.000 euros HT, une réfaction totale ou partielle pouvant être opérée sur proposition motivée du jury. Le lauréat verra sa rémunération de maître d'œuvre diminuée de ce montant.

Le jury est constitué de 3 collègues, dont un collègue d'élus municipaux comprenant Monsieur le Maire ou son représentant, Président, et cinq membres du Conseil Municipal.

Sont élus titulaires : Debard Jérémie, Davis Andrew, Blanc Dominique, Girod Claude, Caretti Brigitte.

Sont élus suppléants : Péray Hervé, Gigi Dominique, Collet Josiane, Moutton Gérard, Lévrier Bernard.

APPROUVE A L'UNANIMITE

3.4. RECRUTEMENT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT UNIQUE D'INSERTION.

Depuis le 1^{er} janvier 2010 est entré en vigueur le contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) ayant pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Etant donné que les services techniques manquent de personnel en raison du travail toujours plus important pour les espaces verts et l'entretien de la voirie, M. Le Maire propose de recruter Yann Pospieszny qui remplit toutes les conditions pour avoir droit à ce type de contrat. Il est précisé que la commune aura droit à une aide financière de l'état, et qu'une convention devra être conclue entre la commune de Péron, l'Etat, et le salarié.

APPROUVE A L'UNANIMITE

4. POINTS DIVERS

4.1. ECOLE – COLLEGE - GYMNASSE

4.1.1. Point sur les travaux de l'extension : le coulage des chapes doit se faire début de semaine prochaine, après la pose des serpentins de chauffage et l'isolation au sol réalisées par le plombier.

4.1.2. Point sur la rentrée scolaire de septembre : 242 enfants sont prévus.

4.2. VOIRIE

4.2.1. Point sur le dossier de la Vie de l'Etraz : le Cabinet Duret-Gros finalise l'étude pour le remplacement du collecteur d'eaux pluviales et prépare pour fin juin un dossier pour lancer la procédure d'appel d'offres début juillet.

4.2.2. Point sur les travaux du carrefour route de Pougny – chemin de la Louye : intervention de l'entreprise Colas à partir du 7 juin.

4.2.3. Point sur les travaux pour la fibre optique. Les travaux ont été réalisés : Vie de l'Etraz, Grand'rue, rue du Paruthiol, route de la Combe, rue de la Fruitière, rue de Bruel, et en partie route de Lyon.

4.3. BUDGET

Réalisation de l'emprunt pour l'école : 5 déblocages pour un montant total de 440 000 € sur 1,7 m€.

4.4. CENTRE DE LOISIRS

Afin de donner plus d'aisance au centre de loisirs les Conseillers Municipaux acceptent, à l'unanimité, de garder le bungalow central. Voir avec « Algéco » s'il y a une possibilité d'achat ou de baisser la location.

4.4. PLU

La commission d'urbanisme a proposé, des emplacements pour des logements aidés, conformément au Plan Local de l'Habitat mis en place par la CCPG.

5. COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

5.1. CCPG

5.1.1 Compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 27 mai.

5.1.2. Compte rendu de la réunion du PNR du 2 juin..Affinage des différents postes concernant le plan pastoral.

6. COMMISSIONS COMMUNALES

6.1. URBANISME

Permis de construire :

- Jouan G., construction d'une villa, Les Côteaux de logras. Avis favorable.

- Escoffier JC. construction d'un abri bois, rue de l'Ancienne fruitière. Avis favorable.

6.2. ASSOCIATIONS

6.2.1. Compte rendu de l'A.G. de la bibliothèque du 26 mai : bonne fréquentation.

6.2.2 Présentation des nouveaux statuts de l'AG3.

7. DIVERS

7.1. Inauguration du collège le 12 juin.

7.2. Présentation du bilan de l'analyse de l'eau du 29 avril 2010 (eau conforme).

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets des réunions du conseil municipal sur le site Internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante :
<http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr>

NUMEROTATION

Je vous rappelle que les nouvelles plaques de numérotation sont en mairie pour les nouvelles constructions ainsi que pour tous ceux qui ne sont pas encore venus les prendre.

Ces numéros doivent être obligatoirement mis en limite de propriété et le plus visible possible.

La poste renvoie de plus en plus les courriers qui n'ont pas de numéros. Pensez également à ce que votre nom soit lisible sur la boîte aux lettres.

Pensez au livreur, facteur, médecin, ambulance, pompiers...

BLANC DOMINIQUE



La Cimade apporte une écoute fraternelle et une assistance juridique aux étrangers du Pays de Gex, souvent perdus dans le maquis des règlements administratifs auxquels ils sont astreints. Aussi nous vous informons de l'ouverture d'une seconde permanence à St Genis-Pouilly venant renforcer celle que nous tenons à Ferney-Voltaire.

Ferney-Voltaire: Maison St Pierre, 11 rue de Genève

St Genis-Pouilly: Mairiede St Genis-Pouilly

Téléphone pour rendez-vous au 06.70.09.38.98

E-Mail: paysdegex@lacimade.org



1. A COMPLETER les revenus du travail pour ceux qui en ont besoin.
2. A ENCOURAGER l'activité professionnelle
3. A LUTTER contre l'exclusion
4. A SIMPLIFIER les minima sociaux
5. Réalisez une simulation RSA sur le site: www.caf.fr

Appelez le numéro unique RSA dans l'Ain pour l'étude de votre dossier: 0820 25 0110 (0,112 euro/min.)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AIN

LES GENS DU VOYAGE

Depuis l'été, le département de l'Ain accueille de nombreuses missions de gens du voyage, dont certaines sont annoncées à l'avance, et d'autres de façon plus anarchique. Surtout, toutes ne s'installent pas sur les terrains prévus à cet effet, ces terrains étant définis par le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

1. Le schéma impose aux communes et intercommunalités a réalisation d'aires d'accueil et de terrains de grand passage.
2. Le respect des obligations du schéma ouvre droit pour les communes et intercommunalités à la mise en œuvre de la procédure administrative d'évacuation forcée des installation illi-cites.
 - La procédure judiciaire: l'ordonnance d'expulsion prononcée par un juge.
 - La procédure administrative: l'évacuation forcée après la mise en demeure du préfet. Toutefois, la mise en œuvre de ces deux procédures est assortie de condition .
 - Lorsque le requérant est un commune agissant pour son compte, elle doit avoir pris un arrêté interdisant le stationnement en dehors des aires aménagées.
 - Outre cette première condition, il faut démontrer un trouble de l'ordre public entendu comme un trouble à la tranquillité, à la salubrité ou à la sécurité publiques.
 - Laisser un délai de minimum de 24 heures après notification par les forces de l'ordre de la mise en demeure.
 - Etre en conformité avec ses obligations prévues au schéma départemental.

ASSOCIATIONS

La Jeunesse de Péron

Crée en 2007, la jeunesse de Péron, présidée par Jérémy Blanc, a pour but d'organiser des événements culturels pour les jeunes de 7 à 77 ans au sein de la commune.

Comptant désormais 23 membres actifs, cette dernière s'évertue à varier tant les thèmes que les animations, à l'exemple des bals costumés, repas organisés, jeux inter-sociétés ou encore chasse aux trésors, qui remportent un succès sans cesse grandissant. Plus récemment, la jeunesse a ressuscité la très anciennement prisée Vogue de Logras le premier week-end de juillet.

Le vendredi soir, un bal spécial « jeunes » fut organisé sous le chapiteau. Ambiance et musique au programme, entre autre grâce à Dj Lemonz, membre de l'association. Le samedi soir fut plus arrosé, en particulier par la pluie ! Mais malgré tout, les incorruptibles des grillades furent au rendez-vous, et les danseurs n'ont pas hésité à venir se mouiller les pieds sur la musique de Dj Bottoy. Quant au dimanche, il fut lui aussi arrosé, mais cette fois par l'eau des fontaines de la commune lors du défilé de chars.

Soutenue par de nombreuses entreprises locales, la jeunesse tient à remercier tous ceux sans qui cette aventure ne serait pas possible, et vous donne rendez-vous, petits et grands, pour sa prochaine animation, qui se tiendra en novembre.

Anaëlle VAURS, Emilie ZUCCONE

FELICITATIONS

La jeunesse a organisé la vogue de Logras après un arrêt de 25 ans.

Toutes nos félicitations à cette jeune société qui pendant trois jours non-stop ont tout assuré (bal avec service de sécurité, repas...).

Le défilé du dimanche était très "mouillé", les fontaines ne contenaient pas assez d'eau... Bravo pour le tri de tous les déchets et la remise impeccable des lieux.

MOUTTON GERARD ET BLANC DOMINIQUE



BIBLIOTHEQUE DE PERON

Groupe scolaire-F-01630 Péron
04.50.56.41.39

Après la fermeture d'été, la bibliothèque a ré-ouvert ses portes le 16 août.

Le 3 septembre les bénévoles, aidées de membres du personnel communal, a organisé son loto. Les bénéfices de cette manifestation serviront à l'achat de nouveaux livres que vous trouverez en rayon dès cet automne.

Une maman anglaise propose la lecture d'histoires dans sa langue maternelle lors des permanences du samedi matin. Ainsi, le premier samedi de chaque mois, et dès le 2 octobre, de 10h30 à 11h environ, **les enfants sont invités à venir écouter des histoires en anglais.**

Tout au long de l'année scolaire et pendant les heures d'écoles, la bibliothèque réalise des **animations avec et pour les enfants des différentes classes** (petite section de maternelle à CM2). Si vous aimez le contact avec les enfants et disposez de quelques heures par mois ou par an, laissez vous tenter et rejoignez l'équipe d'animateurs en vous faisant connaître aux heures d'ouverture de la bibliothèque (ou en contactant Dominique GIGI au 04 50 59 11 84, dominique.gigi@free.fr).

D'ici là, **la Bibliothèque** vous ouvre ses portes et **vous accueille** :

le mardi de 16h30 à 18h

le mercredi de 17h à 18h30

le vendredi de 16h30 à 19h

le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h

Et si vous la bibliothèque vous intéresse, **venez rejoindre notre équipe** pour partager votre passion de la lecture et des livres, assurer quelques permanences, quelques heures de travail, ou un coup de main lors de nos soirées : théâtre, histoire, musique...



LA ROULINOTTE vous connaissez ? Cette halte-garderie itinérante, associative et d'origine péronnaise, dont le BébéBus sillonne le Pays de Gex et assure de ci, de là avec les sourires de Murielle, Marie et Jelena, et pour quelques heures, l'accueil de vos petits :

à Péron le lundi de 8h45 à 16h45

Le samedi 25 septembre à Péron, salle Champ Fontaine, la Roulinotte organise son désormais traditionnel **dépôt-vente** de vêtements enfants, jeux, matériel de puériculture.

Pour tous renseignements, contactez dès le 1^{er} septembre la Roulinotte au 06 88 90 10 55



Société Musicale de PERON-SAINT JEAN DE GONVILLE

La Bonne Humeur

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Si les élèves de l'école de musique sont aujourd'hui en repos, les membres des comités administratif et technique préparent déjà la prochaine rentrée, sous la responsabilité de la Présidente de l'Ecole de Musique Intercommunale, France SIGONNEY. Vous trouverez ci-après les informations relatives aux inscriptions. Pour revenir aux résultats des examens de la dernière année scolaire, notons les bonnes performances de Bastien FELIX-FIARDET reçu en formation musicale (fin 2ème cycle) avec mention Assez Bien, de son frère Lucas (flûte-fin 1er cycle) avec mention Bien. Laurie BERTOUD, Marie CHEVROLAT, Lucas DEVILLERS, Myrthe VOLLENBERG réussissent l'examen de formation musicale (fin de 1er cycle) avec la mention Bien, Ameline Dumas et Oscar Petit avec la mention Assez Bien

20 juin 2010 : ce fut le grand rendez-vous des musiciennes et musiciens pour le 83ème Festival des Musiques du Pays de Gex, organisé cette année par Sergy. Sous le coup des 11h30, la Bonne Humeur se retrouvait à Sergy-Haut chez Messieurs MOINE Charly et Rémi, commissaires, qui, avec leurs familles et amis, nous réservèrent un accueil fort sympathique et chaleureux. Notre petit concert d'introduction eu raison d'une pluie menaçante qui alla déverser ses larmes ailleurs. Apéritif et repas, aussi copieux que succulents, furent servis dans une ambiance joyeuse, empreinte de simplicité. Cela méritait bien une petite aubade avant de rejoindre nos collègues musiciens pour le défilé dans le village coloré, comme c'est la tradition, avec des milliers de fleurs et décorations, sous le thème du cirque. Remercions encore nos commissaires, leurs familles et amis pour ce grand moment de convivialité et coup de chapeau pour leur parfaite organisation.

La convivialité, nous l'avions déjà trouvée lors des concerts de quartier. Le 4 nous animions La Combe dans la cour de Jean Pierre Brulhart. Le 25 juin c'était chez René Descombaz que nous transportions notre matériel, après avoir défié les orages menaçants, qui, grâce à un vent complice, allèrent vider leur colère dans le nord gessien. Chaque fois, mobilisation et dévouement de tout un quartier, familles et amis compris, font la réussite de ces soirées. Au-delà de la musique, au-delà de la réception toujours soignée et de qualité, nous apprécions ces instants de rencontre. Nous sommes très reconnaissants envers les familles BRULHART et DESCOMBAZ, leurs amis, leurs familles pour leurs aimables invitations.

Aujourd'hui, c'est le retour des vogues de villages, grâce aux sociétés de jeunesse qui s'investissent corps et âme dans l'organisation et l'animation, souvent très arrosée des défilés. C'est année, les fontaines de St Jean et Logras se vidèrent à 7 jours d'intervalle sous un soleil radieux. Encouragements sincères à toute cette jeunesse pour ses initiatives festives.

Les 13 et 14 juillet, fête nationale oblige, nous étions présents à St Jean et Péron. Après une petite pause, nous avons animé la Fête de la Batteuse à Cessy, et, dans la foulée accompagné musicalement la population de PREGNY-CHAMBESY en suisse voisine, pour la commémoration de leur fête nationale.

Mais non, vous n'êtes pas oublié généreux donateurs de nos deux communes ; en mai, vous avez encore été nombreux à manifester votre générosité lors de la vente de la « photo-honoraire ». Ainsi, notre comité va être plus à l'aise pour décider des investissements nécessaires à la formation musicale.

Septembre nous verra à la fête des Vendanges de Russin (le 19) et à Thoiry pour la St Maurice (le 26), Novembre pour commémorer le 11 novembre et le 28 à St Jean pour la cérémonie organisée par les pompiers.

Petit clin d'oeil aux « anciens » de la Société Musicale de Péron (c'était son intitulé) : rappelez-vous ce 23 septembre 1980, jour de la naissance de l'association, avec vote des statuts et mis en place du 1er comité administratif. Seul, André LEVRIERFERROILLET, membre du bureau, était musicien.....

La Bonne Humeur a vu et voit éclore en son sein de grands talents dans cet immense planète qu'est la musique; ce sera le sujet de notre rubrique de décembre.

Maxime COLLET



Association de loi 1901 recherchant des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de langue et de culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

Monsieur EMORINE Bernard
Responsable local
10 rue de la Seille
39210 BAUME le MESSIEURS
03.84.44.67.71 ou 06.80.11.97.34

SIVOS :

Début septembre les associations qui pratiquent une activité au gymnase vont recommencer, si vous êtes intéressés ci-dessous les coordonnées.

FOOT SUD GESSIEN : M. JOUVE TEL : 04 50 99 15 82

FOOT COLLONGES : M. MORELLATO TEL : 04 50 59 41 20

FOOT CHALLEX : M. DANIERE TEL : 06 62 09 44 27

RUGBY CLUB DU CANTON DE COLLONGES : M MARCON

ADRESSE MAIL : rugbyccc@orange.fr

BADMINTON : M. AGNIEL TEL : 06 80 15 40 35

JEUNES SAPEURS POMPIERS : M. CUINIER TEL: 06 23 19 44 11

ADRESSE MAIL : pascal.cuinier@orange.fr

ARTS MARTIAUX : M. GUILLERMINET TEL : 06 07 74 81 31

CLUB ALPIN FRANÇAIS : ADRESSE MAIL : escalade.peron.caf@mail.com

TRIBUNE LIBRE

Coupure de clôtures de pâtures à "La Landine"

Chers promeneurs , il est inacceptable de voir des clôtures coupées à la pince et les portails laissés ouverts après votre passage.

Les animaux se trouvant dans cette pâture ("La Landine" ou autre) se trouvent par le fait en liberté.

Les animaux ainsi libres peuvent causer dégâts et accidents.

Toute personne ayant été vue pourra être poursuivie en justice pour méfaits sur propriété privée pouvant causé des dégâts.

Il est intolérable qu'au 21ème siècle des personnes ne respectent pas le travail des autres.

Si des personnes ont besoin d'un passage régulier entre pâtures, il est préférable qu'elles se fassent connaître pour que l'on puisse réaliser un passage type "chicane".

Roland Bossy (Agriculteur à Greny)

SERVICES

Mairie Tél : 04 50 56 31 08 Fax : 04 50 56 37 46
SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396
URGENCE 0 810 796 796
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074
G D F Gaz de France Distribution 08 10 74 74 00
France-Télécom 10 14
Trésorerie Gex 04 50 41 51 03

ECOLE PRIMAIRE

04 50 56 37 52

COLLEGE

04 50 59 58 00
<http://www.collegeperon.fr>

CENTRE DE LOISIRS

04 50 48 31 52
E-mail : centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)

06 88 90 10 55
www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre_loisirs.htm

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE

04 50 56 41 39
Aux heures de permanences soit :
Le mardi de 16h30 à 18h00
Le mercredi de 17h00 à 18h30
Le vendredi de 16h30 à 19h00
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION

Tél : 04 50 59 40 78 Fax : 04 50 59 49 54
E-mail : otcollon@cc-pays-de-gex.fr
www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr

TAXI-VSL

Goubel 06 80 20 26 20

GESTION DES DECHETS

Particulier :

Commande de poubelles, composteurs, problème de collecte 0 800 800 215

Commerces et artisans :

Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41
Déchèteries : Mr Ludovic BRUSTON

Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 08
04 50 99 12 01

DECHETTERIE

04 50 59 14 64

E-mail : dechets@cc-pays-de-gex.fr

-du lundi au vendredi :

-de mars à octobre de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h00

-de novembre à février : de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

-le samedi :

-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00

-de novembre à février : de 8h30 à 17h00

-tous les dimanches matin : de 9h00 à 12h00

-fermée tous les jours fériés y compris Pâques.

ALLO ENCOMBRANTS

04 50 20 65 86

Ramassage du tri-sélectif : le lundi

Ramassage des ordures ménagères : le jeudi

La POSTE

04 50 56 42 22

-les lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 14h30 à 18h00

-le samedi :

de 9h00 à 12h00

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86

Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46

Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27

ANPE St-GENIS 04 50 28 24 14

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30

Le vendredi de 8h30 à 11h30

C.M.P (Centre Médico-Psychologique)

04 50 42 85 47

ADAPA : L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon

Espace George Sand 9 rue de Gex à St-Genis Pouilly

Téléphone 04 50 20 66 80

Télécopie 04 50 20 60 12

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr

WEB: <http://www.cc-pays-de-gex.fr/mairies/peron/>

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

Mardi : 13h30-17h30

Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 13h30-17h30

Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2010

Il vous faut composer le **15** pour connaître la pharmacie de garde

ARBEZ	Place de la Mairie	THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSEY.....	22 Rue de Genève	St GENIS.....	04 50 42 11 49
BENDAHO	Les vertes campagnes	GEX	04 50 41 52 75
BOUVIER.....	Rue de la Mairie	CESSY.....	04 50 41 40 60
COTTIN	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN	04 50 40 57 66
DELORME-DURET.....	Arcades d'Ornex	ORNEX,.....	04 50 40 53 86
DOREAU		VERSONNEX	04 50 41 14 13
DRAI.....	539 rue Aiglette Nord	GEX.....	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grande Rue	DIVONNE,	04 50 20 00 93
HARLINGUE.....	6 Chemin du Levant	FERNEY.....	04 50 40 68 97
HYBORD	C CIAL Carrefour RN 5	SEGNY	04 50 41 47 93
LARTAUD.....	10 R des Hautains	ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	C Cial la Poterie	FERNEY.....	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains	DIVONNE,	04 50 20 00 57
MASCETTI.....	Route de Mategnin	PREVESSIN.....	04 50 28 06 79
REVOL	5 Avenue Voltaire	FERNEY	04 50 40 72 10
ROBERT	Val Thoiry	THOIRY.....	04 50 20 87 57
SIAUVE	Route de Lyon	ST GENIS	04 50 40 12 69
VILLARD-PETELAUD.....	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX	04 50 41 54 04

Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

MÉDIBUS	Lundi 4 octobre	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
	Jeudi 4 novembre	10h30-12h30	Salle de l'Allondon (St GENIS POUILLY)
	Jeudi 4 novembre	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
	Vendredi 3 décembre	10h30-12h30	Place St Antoine (PÉRON)

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 58 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 20 novembre 2010.

Aucun avis ne sera envoyé . Merci d'avance

La Rédaction

URGENCES

Gendarmerie.....	17
Pompier	18
Samu.....	15
Urgence N°Européen.....	112

HOPITAUX

Ambilly	04 50 87 47 47
Saint-Julien	04 50 49 65 65
Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11
Centre anti-poisons Lyon	04 78 54 14 14
Centre grands brûlés Lyon	04 78 61 88 88
Clinique Savoie Annemasse	04 50 95 41 41

MEDECINS

<u>Logras</u>	
Dementhon C	04 50 56 38 10
option homéopathie	
<u>Saint-Jean de Gonville</u>	
Mogenet P.A.	04 50 56 44 21
Dr Brigitte Fleury	04 50 48 60 22
<u>Collonges</u>	
Maury M.H.	04 50 56 71 00

PEDIATRE

<u>Saint-Genis</u>	
Guy	04 50 42 20 11

PHARMACIES

Voir ci-dessus

Collonges

Mr et Mme Dupont	04 50 59 60 17
------------------	----------------

Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie

INFIRMIERE

<u>Collonges</u>	
Pirollet	04 50 56 71 64

POINT ACCUEIL SOLIDARITE (PAS)

<u>Saint-Genis</u>	04 50 42 12 65
--------------------	----------------

<u>MAINTIEN A DOMICILE</u>	04 50 41 47 12
----------------------------	----------------

CENTRE DE RADIOLOGIE

<u>Saint-Genis</u>	04 50 28 27 27
--------------------	----------------

SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

St Genis Pouilly	04 50 42 12 34
Gex	04 50 41 76 45

Calendrier des fêtes

SEPTEMBRE 2010			
Mercredi 15	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 25	Halte Garderie	DEPOT-VENTE	CF
OCTOBRE 2010			
Samedi 9	VERGER TIOCAN	FETE DE LA POMME	CF
Dimanche 10	VERGER TIOCAN	FETE DE LA POMME	CF
Mardi 12	SOU DES ECOLES	REPAS D' ACCUEIL	CF
Mercredi 13	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Vendredi 15	COS DU PERSONNEL COMMUNAL	BELOTE	CF
Vendredi 22	ANCIENS POMPIERS DE PARIS	LOTO	CF
Dimanche 24	PETANQUE	BELOTE	CF
Vendredi 29	COMITE DES FETES	BELOTE	CF
NOVEMBRE 2010			
Samedi 6	COMITE DES FETES	THEATRE	CF
Mercredi 10	DONS DU SANG	COLLECTE	CF
Dimanche 14	PAROISE	LOTO	CF
Mercredi 17	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Vendredi 26	BOULES	BELOTE	CF
Samedi 27	FOOT	LOTO	CF
DECEMBRE 2010			
Mercredi 8	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Vendredi 10	COS DU PERSONNEL COMMUNAL	ARBRE DE NOEL	CF
Samedi 11	BELOTE GESSIENNE	MARATHON	CF

Calendrier des messes

Père Gilbert Dikambi Dia Mambu
 Tél.:04 50 56 30 35
 169, Rte St-Maurice Challex

SEPT- BRE				
	Dimanche 12	10h	24ème dimanche	PERON
	Dimanche 19	10h	25ème dimanche	CHALLEX
	Dimanche 26	10h	26ème dimanche	POUGNY
OCTOBRE	Dimanche 3	10h	27ème dimanche	COLLONGES
	Dimanche 10	10h	28ème dimanche	PERON
	Dimanche 17	10h	Fête de la St Maurice	CHALLEX
	Dimanche 24	10h	30ème dimanche	POUGNY
	Dimanche 31	10h	31ème dimanche	FARGES
NOVEMBRE	Lundi 1	10h	TOUSSAINT	COLLONGES
	Mardi 2	18h	Commémoration de tous les défunts	PERON
	Dimanche 7	10h	32ème dimanche	PERON
	Dimanche 14	10h	Fête patronale St Brice + loto paroissial (PERON)	FARGES
	Dimanche 21	10h	Fête du Christ Roi	CHALLEX
	Dimanche 28	10h	1er dimanche de l'Avent	POUGNY
DECEM- BRE	Dimanche 5	10h	2ème dimanche de l'Avent	COLLONGES
	Mercredi 8	18h30	IMMACULEE CONCEPTION	CHALLEX
	Dimanche 12	10h	3ème dimanche de l'Avent	CHALLEX
	Vendredi 17	20h	CELEBRATION PENITENTIELLE	CHALLEX



AMICALE DES ANCIENS SAPEURS - POMPIERS DE PARIS

Siège social : Mairie de Péron, 01630 Péron, (04 50 56 42 88) Email : aasppain@yahoo.fr

A l'occasion du renouvellement de notre conseil d'administration, nous avons pensé souhaitable pour tous nos sympathisants et la population de Péron de faire un tour d'horizon et d'expliquer qui nous sommes, que faisons nous et pourquoi vous nous faites l'hospitalité en accueillant notre siège social dans votre commune.

Qui sommes nous ?

Jusqu'en 1997 la loi faisait obligation, à tout Français en bonne santé, d'effectuer un service militaire. Par conviction, nous avons préféré accomplir cette période dans le corps des Sapeurs Pompiers de Paris qui nous en laissait la possibilité. Nous nous sommes alors engagés pour une durée minimum de trois ans. C'est ainsi qu'une fois ce temps écoulé, désireux pour la plupart d'entre nous, de poursuivre ces activités de SP, nous sommes venus nous installer dans le bassin lémanique.

Imprégnés de cet esprit de pompier et afin de garder des relations professionnelles avec la « maison mère » notre AASPP, elle-même affiliée à la Fédération Nationale des SPP, est née en 1978.

Quel est le rôle de l'AASPP ?

La soixantaine d'adhérents, comme il se doit, participe à notre vie associative. Ces activités sont détaillées et consultables sur internet à l'adresse: <http://www.aaspp-ain.fr/>

Bien que notre Fédération nous chapote et contrôle nos activités, il est aussi normal que nous expliquions à nos sympathisants ce à quoi l'AASPP est utile. Les fonds que nous récoltons par les manifestations que nous organisons, les dons que nous recevons et nos cotisations sont destinés au fonctionnement de l'amicale mais sont principalement reversés dans un but à caractère corporatif aux œuvres sociales des SP de toute la France, comme aux Pupilles et orphelins des SP, mais nous n'en oublions par moins pour cela les sociétés sociales et culturelles locales.

A propos de Péron.

Nous tenons à exprimer tous nos remerciements à la municipalité de Péron pour nous avoir accueilli ainsi que notre siège social. Nous leur sommes également reconnaissant du concours qu'elle nous offre lors du loto annuel organisé dans la salle communale.

Puisque l'occasion nous en est offerte, nous vous informons que ce loto se tiendra à la salle communale de Péron le Vendredi 22 Octobre 2010 à 20h30

Nous vous donnons rendez vous et vous espérons nombreux

L'année 2010 a été bénéfique et ce grâce au congrès national des SPP que nous avons organisé et surtout grâce aux concours que nous avons reçu des municipalités de Divonne et de Gex pour l'organisation de cette manifestation.. Nous avons pu ainsi aider les cadets des SP de Gex et de Divonne, l'antenne des restaurants du cœur, la société musicale de Ferney, le musée «la Remise » de Gex .

Gilbert BOUVRY
Secrétaire

Alain DUMUR
Président.



Lors de la foire de printemps , nous avons réalisé une manœuvre de secours a victime lors d'un accident de la route avec la collaboration de l'hélicoptère de la REGA que nous remercions d'ailleurs pour leur collaboration .

